

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 04284
Numéro SIREN : 381 199 215
Nom ou dénomination : RSA

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2020 sous le numéro de dépôt 32329

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 16-03-2020

N° DE DEPOT : 2020R032329

N° GESTION : 1991B04284

N° SIREN : 381199215

DENOMINATION : RSA

ADRESSE : 11-13 avenue de Friedland 75008 Paris

DATE D'ACTE : 20-01-2020

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

NATURE D'ACTE : Changement de président

R S A

Société par Actions Simplifiée au capital de 500 000 €
Siège social : 11-13 Avenue de Friedland - 75008 PARIS
R.C.S. PARIS B 381 199 215

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2020

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le mandat du Président arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée et décide par conséquent de nommer en qualité de nouveau Président Monsieur Arnaud DEVOUCOUX, pour une période de trois exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Monsieur Arnaud DEVOUCOUX a fait savoir qu'il acceptait d'être nommé à ces fonctions et déclaré n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

Le Président exercera ses pouvoirs conformément aux dispositions de l'article 23 des statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le mandat du Directeur Général arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée et décide par conséquent de nommer en qualité de nouveau Directeur Général Monsieur Jean-Louis FOURCADE, pour une période de trois exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Monsieur Jean-Louis FOURCADE a fait savoir qu'il acceptait d'être nommé à ces fonctions et déclaré n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

Le Directeur Général exercera ses pouvoirs conformément aux dispositions de l'article 24 des statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



Pour copie certifiée conforme

Jean-Louis FOURCADE